



COMMUNE DE COLOMBIÈS

REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES ISOLÉES

Fiche de demande d'inscription

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Né(e) le : à

Adresse domicile :

.....

Tél :

Sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels climatiques ou autres (ex : épidémie) ;

En tant que :

Personne âgée de plus de 65 ans

Personne âgée de 60 ans et plus, reconnue inapte au travail

Adulte handicapé

Je suis informé que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part.

Je déclare bénéficiaire de l'intervention :

➤ **D'un service d'aide à domicile :**

Nom :

Tél :

➤ **De soins infirmiers :**

Nom :

Tél :

➤ **D'aucun service**

Personne de mon entourage à prévenir en cas d'urgence :

Nom :

Prénom :

Tél :

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler toute modification concernant ces informations aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Fait à Le

Signature :

Toutes les données recueillies par ce formulaire sont facultatives.

Vos données sont traitées uniquement afin d'aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'un dispositif d'alerte ponctuelle au bénéfice de la population fragile et à l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité (obligation légale, Art. L. 121-6-1 du Code de l'action sociale et des familles).

Le responsable de ce registre nominatif, mis à jour chaque année, est le Maire de Colombiès. Les destinataires des données recueillies sont le Maire de la commune, les conseillers délégués aux affaires sociales, le secrétaire de mairie et l'adjoint territorial qui le seconde au sein de la mairie de Colombiès, ainsi que, sur sa demande, le Préfet.

Conformément à la loi n° 78-17 du 06 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, au décret n° 2019-536 du 29 mai 2019 pris pour l'application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, au Règlement général sur la protection des données (R.G.P.D.) et à la Directive « police-justice », vous disposez de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant soit par courrier à la mairie sise Rue de la Mairie – 12240 Colombiès ou par courriel à mairie-colombies@wanadoo.fr.